

Ans infos

Périodique communal d'information • Juillet 2015

n° 257



Nathalie DUBOIS,

ECHEVINE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA PETITE ENFANCE

*«Rentrée 2015-2016,
l'enseignement communal à votre disposition»
Pages 12 - 13*



Jumelage

Voyage en Périgord

Le Collège communal a le plaisir de vous informer que, dans le cadre du jumelage avec le « Pays d'Ans », nos amis français ont invité la population ansoise à effectuer un voyage en Périgord le week-end des 11, 12, 13 et 14 septembre prochain.

Pour rappel de notre petite histoire commune, au 14^e siècle, le seigneur de Hautefort en Périgord, suzerain de toute la région, aurait marié une de ses filles à un seigneur d'Ans en Belgique (les Flandres de l'époque). Elle lui apporta, en dot, des territoires dont plusieurs villages.

Un jumelage, établi depuis 1999 entre notre commune et ces six municipalités qui portent toutes la désinence « d'Ans » : Badefols d'Ans, La Boissière d'Ans, Chourgnac d'Ans, Granges d'Ans, Sainte Eulalie d'Ans et Saint Pantaly d'Ans, avait entre autres la volonté de créer des liens permanents et privilégiés entre les communes jumelées et le désir de favoriser les échanges entre leurs citoyens et c'est dans cette optique que s'inscrit une nouvelle fois ce voyage.

Intéressés ?

Nous vous invitons à contacter le service des Affaires économiques et du Commerce et ce, partir du 20 juillet (Sandra LUGOWSKI : 04/247.72.23), afin d'obtenir toute information complémentaire relative au programme de visite, qui est actuellement en cours de réalisation, ainsi qu'au coût du voyage et aux modalités pratiques.





Le mot du Bourgmestre

La CHALEUR est de retour !

Nous l'avons vu en ce début de mois de juillet avec des températures parfois difficilement supportables pour nos organismes. Pourtant, quand une **vague de chaleur** frappe nos contrées, toute une série de petits gestes peuvent améliorer votre quotidien (p.16). La vigilance reste néanmoins de mise, surtout vis-à-vis des (jeunes) enfants et des personnes âgées.

Les seniors, outre les risques qui les guettent lors de canicules, sont également des proies «de choix» pour les auteurs de **vols par ruse ou par violence**. Si les autorités ont un rôle à jouer, la sécurité passe d'abord par des réflexes que chacun doit développer (p.4-5).

Les seniors, toujours eux, sont l'objet de beaucoup d'attention des autorités communales.

Ainsi, face au problème de la **disparition de personnes âgées**, le parquet de Liège, votre Commune et des maisons de repos ansoises ont signé un protocole de procédure pour retrouver au plus vite les personnes âgées qui disparaîtraient (p.6-7).

Et, last but not least, l'échevinat du Troisième Âge vous propose régulièrement des **excursions**... Vous souhaitez y participer ? A vos téléphones (p.19).

Fan de découvertes et de balades dans des contrées légèrement plus éloignées ? Pourquoi ne pas découvrir la très belle région du Périgord lors d'un voyage organisé dans le cadre du **jumelage** ? Lisez vite la **page 2**.

Vous n'avez pas (eu) l'occasion de partir ? Qu'à cela ne tienne, les occasions de sortir de chez soi ne manquent pas cet été.

Après que le **Festiv'Ans** (p.14) ait réjoui les jeunes, nous avons accueilli Adrien Joveneau et son **Beau Vélo de RAVeL** pour le plus grand plaisir des amateurs de la petite reine (p.10-11).

Si la pratique du cyclisme ne vous tente pas, pourquoi ne pas courir en rejoignant toute l'équipe de «**Je cours pour ma forme**» qui n'hésite pas à franchir les frontières pour défier des joggeurs venus d'ailleurs (p.18) ?

Vous préférez vous affilier à un club sportif et souhaitez une aide financière ? Le **chèque sport** est peut-être fait pour vous (p.22).

Et si, comme Churchill, vous êtes «no sport», profitez du **programme culturel** toujours bien fourni (p.20, 21, 23 et 24).

Ans se mobilise également pour soutenir les personnes atteintes du cancer dans un «**Relais pour la Vie**» (p.8).

Si par contre, vous recherchez de l'aide pour rédiger des courriers, rendez visite à notre **écrivain public** (p.9).

L'écriture est un élément important de l'éducation. Cette éducation que nous essayons de rendre la meilleure possible, jour après jour. Et près de 200 enfants ont obtenu leur **Certificat d'Etudes de Base** (CEB) cette année. Une belle réussite récompensée par la remise officielle du sésame pour accéder à l'école secondaire (p.12-13). Aujourd'hui plus que jamais, l'Enseignement communal est au service de la population.

Vous vous intéressez plus à la problématique du **réchauffement climatique** ? Apprenez-en plus sur la Conférence de Paris (p.15).

Enfin, retrouvez les **nouvelles des familles** en **page 17**.

Bonne lecture à toutes et tous.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre





Stéphane Moreau, Bourgmestre :

« Chers Seniors, prenez garde aux vols ! »

Votre sécurité est notre préoccupation quotidienne.

Au jour d'aujourd'hui, il est de plus en plus fréquent de constater que les personnes âgées sont devenues la cible de différents types de faits comme les vols par ruse et les vols avec violences. Ces incidents sont bel et bien présents sur le territoire de la zone de police ANS/ST-NICOLAS.

Sans vouloir créer une psychose autour de ces phénomènes, il faut garder à l'esprit que cela pourrait vous arriver ! Nous y sommes attentifs... et nous vous invitons à l'être également ! Voici donc quelques informations sur les bonnes réactions à avoir lorsque quelqu'un se présente à votre porte. Grâce à ces conseils, nous vous souhaitons de continuer à vivre en toute quiétude.

Le VOL PAR RUSE : mieux le connaître, mieux le prévenir...

Depuis quelques années déjà, un phénomène particulier a fait son apparition. Il est décrit sous le vocable « vol par ruse ». Il s'agit d'un vol perpétré de manière insidieuse au domicile de seniors (le plus souvent) par une personne usurpant l'identité d'un policier, ou d'un ouvrier de la compagnie d'eau ou d'électricité.

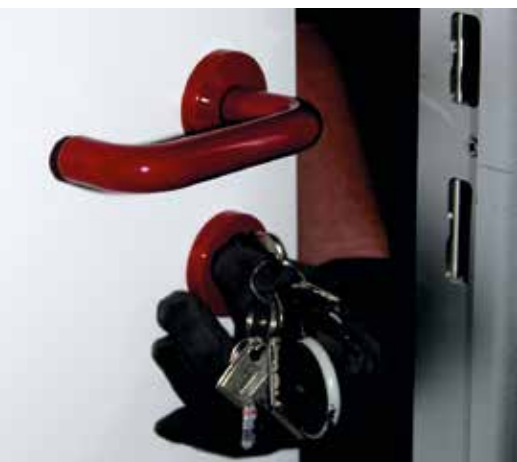
L'auteur profite de cette qualité pour faire subrepticement introduire un complice dans l'habitation et ainsi commettre un vol.

Ce phénomène recouvre de multiples modes opératoires, qui vont du faux agent de police, aux faux travailleurs, en passant par l'utilisation de prétextes fallacieux (demander un verre d'eau, simuler une panne,...). C'est une des raisons pour lesquelles ces faits sont difficilement détectés. Néanmoins, la prise de certaines mesures simples de prévention peut considérablement diminuer le risque d'un tel acte.

Le VOL AVEC VIOLENCE : vos bijoux ont une grande valeur...

Ces derniers temps, la zone de police ANS/ST-NICOLAS a vu son nombre de vols avec violences au domicile des personnes âgées augmenter de manière conséquente. Le constat est important : ce type de fait représente 35% des vols avec violences constatés sur la zone de police depuis le début d'année !

De manière générale, il s'agit de violences légères (arrachage de chaîne) mais qui représentent tout de même un traumatisme certain dans le chef des victimes.





Quelques **CONSEILS DE PREVENTION** quand on sonne à votre porte :

N'oubliez pas que vous êtes chez vous ! Donc, si quelqu'un se présente à votre domicile, vous **DEVEZ** avant d'ouvrir la porte :

- Regarder par la fenêtre, par le judas ou utiliser votre parlophone. Surtout **gardez votre porte fermée à clé**. Si vous ne connaissez pas cette personne : n'ouvrez pas !
- Si la personne se présente comme policier ou autre travailleur, vous devez **vérifier sa carte de service**. S'il n'a pas de carte de service : n'ouvrez pas !
- Si « ce policier » demande où vous gardez votre argent, vos bijoux, s'il demande pour faire le tour de l'habitation ou autre chose : n'ouvrez pas ! Ne montrez jamais où vous gardez votre argent ou vos objets de valeur, pas même à un policier.
- Pour toute visite d'une entreprise d'utilité publique (eau, gaz, électricité), un courrier préalable annonce généralement cette visite. Si vous n'avez pas reçu ce courrier : n'ouvrez pas !
- Donnez l'impression aux inconnus que vous n'êtes pas seul chez vous, même si ce n'est pas le cas.
- Si vous avez encore un doute ou si vous ne faites pas confiance, demandez à ce que cette personne prenne un rendez-vous (contacter alors une personne de confiance) ou téléphonez au 101 ou à votre service de police au 04/320.22.20.

Sachez que dans tous les cas, vous n'êtes pas obligés d'ouvrir à une personne qui sonne à votre porte, pas même à la police !



Stéphane Moreau, Bourgmestre :

« La commune d'Ans, le parquet de Liège, ainsi que plusieurs maisons de repos de l'entité ont signé ce vendredi 19 juin, **un protocole de procédure en cas de disparition de seniors** »

Depuis de nombreuses années, la commune d'Ans est particulièrement attentive à ses seniors. Il suffit pour cela de constater les nombreuses initiatives prises par le Collège à l'égard de nos Aînés. Fête du 3^e âge, activités multiples au Parc Herman, Conseil consultatif des seniors, voyages aux 4 coins de la Belgique, services sociaux etc en sont les preuves directes.

Cela dit, prendre de l'âge n'est pas uniquement synonyme de balades ou d'activités d'agrément. La réalité est parfois beaucoup moins rose avec comme trame de fond de terribles maladies et des conséquences dramatiques.

Les services de Police ont ainsi constaté au niveau national une recrudescence de disparitions de personnes âgées. Des maladies telles qu'Alzheimer, ou tout simplement la prise de certains médicaments en sont la cause ...

« En cas de disparition, les premières minutes sont déterminantes » expliquent les services de Police ...

« Paradoxalement, si un petit enfant seul sur le trottoir va attirer la réaction des passants..., dans le cas d'une personne âgée, peu de personnes vont s'arrêter, pire le cas échéant, en fonction de





la pathologie, même si l'on demande à cette personne si elle a besoin d'aide, elle peut donner le change et décliner la proposition d'aide avec tous les risques que cela comporte...». Accidents de circulation, chutes graves, risques de noyade dans parfois quelques centimètres d'eau... Les dangers sont multiples...

C'est la raison pour laquelle, un protocole d'action a été mis sur pied par la Police et plus particulièrement par la Cellule Nationale « Personnes Disparues ». Une personne âgée, souffrant d'Alzheimer, ou tout simplement sous médicaments ou désorientée peut très vite se mettre en danger. Ce protocole implique notamment de prévenir la Police après 20 minutes de disparition et de prévoir au niveau des maisons de repos, des fiches signalétiques des pensionnaires à risques.

S'ajoutent à cela des fiches de contacts et des procédures ainsi que des conseils de techno-prévention à travers des portiques, des caméras etc ... Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans a avec beaucoup d'attention signé ce protocole qui implique une collaboration étroite entre les services des Polices fédérale et locale, le Parquet de Liège et les Maisons de repos locales. Actuellement plus de 900 maisons de repos ont souscrit au projet à travers la Belgique. La présentation de ce projet ainsi que la signature du protocole a eu lieu en présence de Madame Radoux, Substitut au Parquet de Liège, d'André Jamers, Commissaire divisionnaire Chef de la Zone Ans-Saint-Nicolas et de plusieurs policiers impliqués dans le projet, et bien évidemment de plusieurs responsables de maisons de repos.





Robert Grosch, Echevin du Développement durable, Henri Huygen, Echevin de la Santé, Grégory Philippin, Echevin des Sports,

Relais pour la Vie à Ans : la mobilisation est en marche !



Le 1^{er} relais pour la Vie à Ans aura lieu les 12 et 13 septembre sur la piste du stade Gilles Magnée en collaboration avec la commune d'Ans, qui met ses infrastructures à disposition.

Pendant 24 h, des équipes marcheront/courront afin de marquer leur soutien envers les personnes atteintes d'un cancer. Le tout dans une ambiance conviviale, solidaire et festive.

L'objectif de la manifestation est bien sûr de récolter des fonds pour la Fondation contre le Cancer, mais aussi de permettre aux patients de vivre un week-end inoubliable !

A mi-parcours entre l'officialisation de l'événement et le jour J, le Comité de Volontaires a travaillé d'arrache-pied, et peut donc annoncer en primeur les premières avancées :

15 équipes se sont déjà inscrites, ainsi qu'une septantaine de patients, prêts à relever le défi ! Plusieurs sociétés sou-

tiennent également l'initiative, ainsi que les Panthers de Liège (club de basket féminin), qui organiseront les 23 et 24 octobre un autre défi sportif : « shooter pour la vie », soit 24 h de paniers, en équipes.

Enfin, les personnes présentes sur le site le dimanche auront la chance de voir le Parrain du Relais, Jean-Michel Saive qui viendra lui aussi marquer son soutien aux patients.

En outre, le Comité organisateur s'active pour rendre l'événement le plus attractif possible. Au programme : un groupe de Bandas en ouverture, une démonstration de danse orientale, un concert du groupe So Chic, une chorale pour accompagner la cérémonie des Bougies ou encore des cours de Thai Chi et de Zumba prévus le dimanche matin.

Dimanche midi, vous pourrez profiter d'un barbecue géant pour vous diriger

tranquillement vers la fin des festivités. Et le programme est loin d'être bouclé !

Enfin, en préambule du Relais, l'équipe « Dream Team » du CHC organise le dimanche 6 septembre une journée sportive sur la place St-Lambert de Liège, où 4 cours seront proposés de 10 à 14 h. Un des objectifs étant de sensibiliser la population sur l'importance d'une activité physique régulière afin de limiter au maximum les risques de cancer.

Envie de rejoindre l'événement en formant une équipe, participer comme battant ou comme bénévole, envie d'être sponsor ? Toutes les infos sont reprises sur : www.relaispourelavie.be

Contact : kverdure@fondationcontrele-cancer.be ou 0492 979 328

Suivez nous sur <https://www.facebook.com/RelaisAns>

Pour soutenir le Relais :
BE79 0689 0211 0333



Une organisation de l'Echevinat des Affaires sociales et du Plan de cohésion sociale

Un écrivain public pour les Ansoises et les Ansois



Henri HUYGEN, Echevin des Affaires sociales et Président de la Maison de l'Emploi en compagnie de M. Maurice Motte, responsable de la Maison de l'Emploi et de Mme Christine Cremers, écrivain public.

En 2014, 196 personnes ont pu bénéficier de ce service.

Dans le cadre du Plan de cohésion sociale, deux permanences « écrivain public » sont organisées sur la commune soit :

1. tous les mardis et samedis, de 9h à 12h30 à la Maison de l'Emploi d'Ans, rue des Écoles n°5;
2. à la bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 tous les 1^{er} et 3^{er} mercredis de chaque mois, de 9h à 12h30 (en collaboration avec l'Échevinat de la Culture dépendant de M. Thomas CIALONE, 1^{er} Échevin).

La permanence est suspendue pendant les mois de juillet et d'août.

Un service récent accessible à tous et gratuit

Le rôle de l'Écrivain public, ayant suivi une formation adéquate pour cette tâche, consiste à aider les bénéficiaires à comprendre

les courriers qu'ils reçoivent et à formuler leurs réponses. L'Écrivain public intervient sur les questions de langage (la forme) mais laisse la personne bénéficiaire responsable de ses intentions (le contenu). Il écrit des courriers personnels ainsi que des courriers administratifs, curriculum vitae et lettres de motivation.

L'Écrivain public offre une aide ponctuelle et CONFIDENTIELLE. Souhaitez-vous obtenir son aide ?

Renseignements :

Échevinat des Affaires sociales - Plan de cohésion sociale :

M. HABRANT Michaël au 04/247.72.08

Mme. JENNES Charlotte au 04/247.74.68



*Stéphane Moreau, Bourgmestre,
Thomas Cialone, Premier Echevin :*

« Le **BEAU VÉLO DE RAVEL** 2015 à Ans, une superbe fête populaire ! »

Ambiance familiale et décontractée...

Si déjà les premières éditions du Beau Vélo de Ravel, en 2005 (au château de Waroux) et 2009 (Place des Anciens Combattants), avaient connu un énorme succès populaire, cette édition 2015, est tout simplement à écrire dans les annales d'Ans en matière d'événements organisés sur le territoire. En effet, selon la RTBF, plus de 6000 personnes ont participé à ce Beau Vélo de Ravel Ans-Awans... Le site du complexe sportif François Heine situé route Militaire a littéralement été assailli par les amateurs du concept dès 8h30.

Comme le rappelle Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans, les objectifs de ce Beau Vélo de Ravel sont bien évidemment multiples. Le premier est bien évidemment d'organiser une grande fête populaire gratuite accessible à toutes et tous, mais aussi mettre en avant les richesses culturelles de notre commune, tout en rappelant que celle-ci est omniprésente au quotidien tant au

niveau des sports, que de la Culture au sens large. Peu de communes peuvent se targuer de proposer à la population autant d'événements.

Ce sont justement ces richesses culturelles et les initiatives prises en la matière qui ont été évoquées par Thomas Cialone, le Premier Echevin lors de l'émission matinale de l'animateur de la RTBF Olivier Colle.

La bière de Waroux fut à ce propos un superbe ambassadeur de notre commune auprès du public venu des 4 coins de la Wallonie.



Un spectacle haut en couleurs !

Il faut dire que les organisateurs n'avaient pas lésiné par rapport à l'affiche... Roberto Bellarosa, Axelle Red ainsi que les Gauff ont enflammé la scène pour le plus grand plaisir du public. Bénéficiant de conditions climatiques optimales une semaine à peine après la canicule, une fois de plus, la météo nous a souri...

En résumé, cette édition 2015 du Beau Vélo de Ravel, a emmené plus de 6000 personnes sur un parcours de 30 km, permettant à celle-ci de découvrir notre région et surtout de faire la fête en famille... Mais que demander de plus ? Que cela recommence et que ce Beau Vélo de Ravel continue et revienne... En tous cas, l'été a superbement commencé...



Jean-louis Jaspers - Rue de Bruxelles 183 - B-4340 Awans
04 372 12 72 - direction@jaspers.net - www.jaspers.net



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance

«Un **Enseignement communal** aujourd'hui plus que jamais au **service de l'avenir des Enfants ...**»



Les chiffres du chômage n'incitent guère à l'optimisme surtout, en ce qui concerne les personnes les moins qualifiées... La formation est maintenant plus que jamais le maître-mot en ce qui concerne le monde du Travail. Mais pour être formé, il faut des bases, non plus de simples bases dans un monde ultra compétitif, mais bien de véritables fondations qui vont permettre aux enfants d'accéder à l'Enseignement supérieur, de se former et de se réaliser en tant qu'adultes responsables...

Comme l'a évoqué l'Echevine Nathalie Dubois, la commune d'Ans a, à l'initiative de son Bourgmestre, Stéphane Moreau et du Collège, investi massivement depuis de nombreuses années dans l'enseignement maternel et primaire, qui sont bien évidemment, les bases afin de pouvoir poursuivre des études supérieures.

2014-2015 : Une rentrée historique !

Pour rappel, lors de la rentrée scolaire 2014-2015, l'Enseignement communal ansois avait enregistré un taux d'inscriptions record... 150 élèves supplémentaires avaient été inscrits par rapport à l'année précédente. Au mois de septembre 2014,

pas moins de 2154 enfants fréquentaient le réseau communal... Cette augmentation a engendré l'ouverture de 18 demi-classes et l'engagement de 18 demi-emplois.

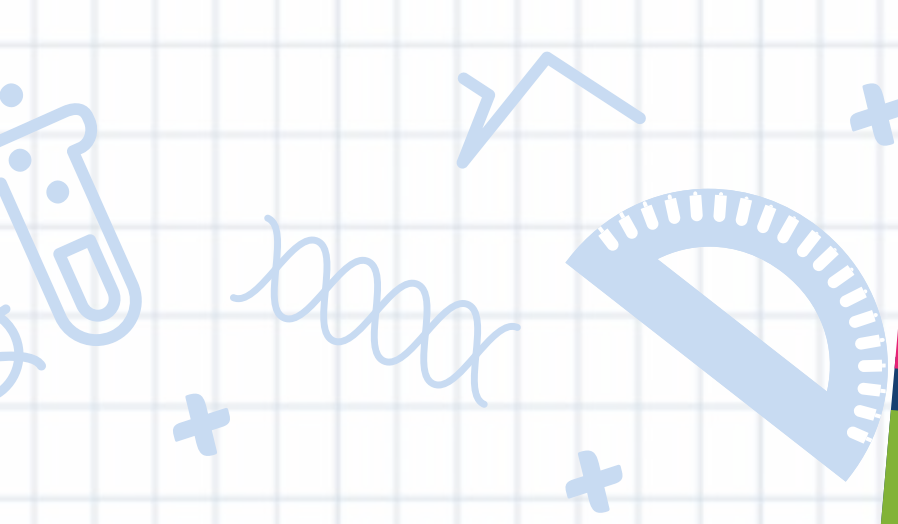
Parmi les raisons de cette réussite :

- L'immersion en néerlandais depuis 1999
- Le Foot-études et multisports depuis 2011
- L'immersion en anglais depuis 2012
- L'Enseignement traditionnel orienté vers le futur avec du matériel informatique dernier cri...

Ajoutons à cela l'installation de tableaux numériques dans toutes les écoles qui se poursuit, de même que le projet de doter chaque enfant d'une tablette afin d'exploiter au mieux les technologies et de les dominer.

Le succès de l'Enseignement communal n'est pas le fruit du hasard mais bien d'un travail acharné afin de donner à toutes et tous, la chance de poursuivre des études et de s'épanouir ...





« Plus de 2000 élèves s'inscrivent chaque jour dans nos classes »

Renseignements :
Echevinat de l'Instruction publique
Tél: 04/247 72 32
www.ans-commune.be

COMMUNE D'ANS
Enseignement Fondamental

INSTRUMENT OFFICIEL

Henri Lonay - Fernand Meukens - Pierre Perret 1 et 2 - Loncin - Tilleul - Alleur

**L'enseignement communal ansois
maternel et primaire**
8 écoles - 10 implantations

- 
> Foot-études et multisports
04/247 73 64 - 04/247 73 69
- 
> Immersion en néerlandais
04/247 02 57 - 04/247 73 79
- 
> Immersion en anglais
04/247 73 79

Inscriptions de 17h00 à 19h00

- Jeudi 2 juillet 2015 • Jeudi 6 août 2015
- Mercredi 26 août 2015 • Jeudi 27 août 2015 • Vendredi 28 août 2015
- Toute l'année sur rendez-vous.

M2266184-ML-C

Remise des CEB

Ce 25 juin a eu lieu au Hall des Sports d'Ans, la remise officielle des CEB pour cette année 2015. Après le travail et le stress des examens et surtout un cycle de 6 années d'études, près de 200 enfants ont reçu des autorités communales, le « Sésame » leur donnant accès aux études secondaires. Nathalie Dubois a ainsi félicité les enfants pour le travail accompli, mais aussi le corps professoral pour son engagement pédagogique.

En pratique, cet enseignement communal ansois est constitué de 8 écoles réparties sur 10 sites. En prémices à cette remise de prix, Manuel Dony, le Préfet des Etudes de l'Athénée d'Ans, a quant à lui remis lors de cette cérémonie les prix d'excellence 2015 de l'Athénée, tout en soulignant la qualité de l'enseignement communal primaire

ansois. Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique ainsi que Thomas Cialone, le Premier Echevin et Robert Grosch, l'Echevin des Finances ont tout au long de la cérémonie congratulé les enfants en leur remettant leurs différents prix.





FestivAns 2015, du chaud, du hot!

Musique pour tous, une vraie ambiance de vacances à Ans!

Contrairement à l'année dernière où le site du parc d'agrément d'Alleur était littéralement sous eau pour cause de pluies diluviennes, cette édition 2015 du Festivans s'est déroulée sous le soleil et quel soleil... Du coup, le public y a vu une superbe opportunité pour y passer un bon moment en famille. Il faut dire que les organisateurs, en l'occurrence l'asbl Visual Project dirigée par Franco

Mattina, avaient mis les petits plats dans les grands afin que tout le monde puisse en profiter. Deux scènes avaient été prévues, l'une avec des dj de renoms, l'autre avec des « Tributes » à s'y méprendre ; ajoutons à cela des activités ludiques pour les enfants, en résumé cette édition 2015 fut un cocktail de bonheur. Parmi les personnalités présentes à cet évènement, citons notamment Jean-Claude Marcourt,

Vice-Président des Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que Christophe Lacroix, Ministre du Budget et de la Fonction publique. Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans est venu congratuler les organisateurs de cet évènement dont « l'aura » a en quelques années à peine, largement dépassé les frontières de notre commune.





Réchauffement climatique : Conférence de Paris

Le thème que j'aborde ce mois-ci dans mon article peut sembler rébarbatif pour certains. Et pourtant ce sujet va être de plus en plus présent dans l'actualité tout au long du deuxième semestre pour connaître son apothéose en décembre, à Paris.

On en entend déjà parler mais au fait, la COP, c'est quoi ? La COP, ou conférence des parties, est l'organe suprême de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle se réunit une fois par an lors de conférences mondiales pour respecter les objectifs de lutte contre les changements climatiques. La 21^e COP aura lieu cette année à Paris, du 30 novembre au 11 décembre. 196 pays prendront part à ce sommet climatique.

Selon le comité organisateur, l'objectif de cette conférence est d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

À cet effet, l'accord, censé entrer en vigueur en 2020, devra traiter à la fois, la baisse des émissions de gaz à effet de serre et, l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques existants et à venir.

Il s'agira de trouver un équilibre entre les besoins et les capacités de chaque pays. La répartition de l'effort entre les émetteurs historiques et les économies émergentes est l'un des points sensibles de la négociation.

Cette conférence apparaît cruciale car elle doit aboutir à un accord international sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C.



Les changements climatiques sont une réalité. Il existe un vaste consensus scientifique pour dire que l'homme est dans une large mesure responsable de ces changements et que les choix que nous faisons aujourd'hui sont décisifs pour notre climat, à l'avenir. Une augmentation de la température de quelques degrés à peine a déjà des conséquences catastrophiques.

Même le pape, dans sa nouvelle encyclique « Laudato si » (« Loué sois-tu »), consacrée à l'environnement, reconnaît le réchauffement climatique, et estime que l'homme en est responsable. Notamment les pays riches. Il invite l'humanité à changer ses habitudes de vie, ses modes de production et de consommation pour un modèle plus « sobre » et plaide pour les énergies renouvelables.

De nombreuses associations se mobilisent pour être présentes et se faire entendre durant la conférence.

L'une d'entre elles, Greenpeace a créé « le Climate Express » une plateforme qui mobilise et mène des actions pour un monde socialement juste, en équilibre avec les capacités de notre terre.

Pour la COP de Paris, le Climate Express s'est fixé comme objectif de rallier la Ville Lumière avec 10.000 Belges le 29 novembre ! Que ce soit en train, à vélo, à pied... les options ne manquent pas pour les accompagner à Paris. Plus d'infos sur le site : <http://climate-express.be/fr/>

- Et si vous n'avez pas envie de manifester/faire la fête à Paris, pour la planète, ce que je comprends très bien, il existe des tas de manières de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.
- Par exemple, optez pour l'électricité verte, diminuez votre consommation d'énergie (un degré en moins sur votre thermostat, c'est déjà ça...), réduisez l'usage de votre voiture, choisissez des produits alimentaires de chez nous, réduisez votre consommation de viande...
- En les combinant, ces quelques gestes simples ont un grand impact sur nos émissions de gaz à effet de serre.

Thierry Coenen
Conseiller communal

Vague de Chaleur, que faire ?

Que faire durant les fortes chaleurs ?

Durant cette période estivale, nous souhaitons vous rappeler quelques consignes ou plutôt, quelques « bons gestes » à faire pour éviter les coups de chaleur et se protéger au mieux.

Il est également important, pour les enfants en bas âge et les bébés de veiller à les hydrater toutes les heures. N'oubliez pas que vos animaux souffrent aussi de la canicule et qu'ils doivent être hydratés.

Pensez à protéger votre maison :

- Il est important de fermer vos volets, fenêtres et rideaux en journée pour conserver la fraîcheur de votre habitation. Le soir et tôt le matin, lorsque la température extérieure est inférieure à la température intérieure, il faut aérer votre habitation en provoquant un courant d'air.
- L'utilisation de ventilateurs ne fait pas diminuer la température ambiante même si cela fait du bien. Il faut penser à humidifier l'habitation lorsque vous utilisez des ventilateurs car ils assèchent l'air ambiant.
- Si vous utilisez une climatisation, il est conseillé de régler celle-ci avec un maximum de 5° sous la température ambiante.

Pensez à votre santé :

- Il faut éviter tout effort physique et l'exposition au soleil.
- Adoptez une tenue ample et légère permettant l'aération corporelle. N'oubliez pas un couvre-chef (casquette, chapeau, etc.).
- Il est important de s'hydrater. Cependant, même s'il faut boire entre 1,5 et 2 litres par jour (eau, tisane, potage, jus de fruits, etc.), il faut éviter les boissons glacées et alcoolisées !
- Vous devez vous rafraîchir plusieurs fois par jour (douche fraîche ou toilette corporelle). L'utilisation d'un pulvérisateur d'eau fraîche dans le cou/nuque, sur le visage ou les bras permet également de se rafraîchir.
- D'une manière générale en cas de forte chaleur, il faut limiter les sorties, surtout durant les heures les plus chaudes de la journée !

Pensez à consulter votre médecin :

Un coup de chaleur est vite attrapé, c'est pourquoi il est vivement conseillé d'appliquer ces quelques bons gestes afin d'éviter :

nausées, maux de tête, somnolence ou agitation inhabituelle, crampes musculaires, soif intense, manque d'appétit, sensation de vertige, de faiblesse, etc.

Si votre température corporelle dépasse 38°, appelez votre médecin.

Informations utiles :

Nous vous invitons également à consulter les sites web de la cellule Irceline : www.irceline.be et de l'Institut Royal Météorologique de Belgique www.meteo.be pour connaître les concentrations actualisées en ozone (via les rubriques « qualité de l'air - ozone - actuel ») et le bulletin météorologique par région.

Numéros d'urgence en Belgique :

En Belgique, il existe deux grands numéros d'urgence :

- 112 pour les pompiers et les ambulances
- 101 pour la police

De plus, le 112 est un numéro d'urgence européen. Si vous voyagez en Europe, vous pouvez former le 112 pour alerter que ce soit les pompiers, une équipe médicale ou la police.

Documents à télécharger :

- **Dépliant** ozone et vague de chaleur
www.health.belgium.be/filestore/19086119_FR/Depliant_FR_2012_web.pdf
- **Affiche** ozone et vague de chaleur
www.health.belgium.be/filestore/19079787/afficheFR_2012_web.pdf
- **Plan ozone et vague de chaleur**
www.health.belgium.be/filestore/19086115_FR/plan_HOP_FR/plan_HOP_FR.pdf



NAISSANCES

EL MEAMMAR Tasnime	23/05/2015	DEJACE Lola	29/05/2015	PINET Antoine	28/05/2015	HURUGLICA Anissa	6/06/2015
DELVOSAL Noah	23/05/2015	MARINO Nora	21/05/2015	SADEG Ilyes	4/06/2015	IBNCHEIKH Salahedine El Ghaouti	9/06/2015
GALBIATI Charlotte	24/05/2015	LEROUX Clément	22/05/2015	LION Hélène	2/06/2015	MONDELAERS Alexis	15/06/2015
RENARD Emeline	24/05/2015	THONAR Clément	18/05/2015	EMPAIN Jade	5/06/2015	GRAVANTE Flavio	23/06/2015
KOCAOGLU Yakub	25/05/2015	ANDREEV KWAKYE Yanis	22/05/2015	MARTIN Adrien	8/06/2015	LHOEST Zoé	24/06/2015
DISTER Arthur	27/05/2015	IBNOUBAR Lila	1/06/2015	CEVEN Anna	12/06/2015	AHMETI Dijona	21/06/2015
DELAËT Stany	27/05/2015	BALDEWYNS Tom	28/05/2015	PATTI Emilia	12/06/2015	ZINZEN Anton Alphonse	24/06/2015
DEJACE Laurie	29/05/2015	BOZARD WILMET Alya	5/06/2015	MORREALE Nathaël	10/06/2015	PREUD'HOMME Célia	25/06/2015

MARIAGES

HUBERT Kevin & GIGLIO Concettina	13/06/2015	PAILLET Michel & JULÉMONT Emilie	27/06/2015
SERVAIS Emiel & DECELLE Sylviane	19/06/2015	GREGOIRE Simon & PICHA Marie	27/06/2015
DI FRESCO Giovanni & MAHO Carole	20/06/2015	CORRADI Emmanuele & LO BUE Marianne	27/06/2015
JANSSENS Nicolas & MATERNE Cindy	20/06/2015	SAC Laurent & LAMUNO Y MARTINEZ Stéphanie	04/07/2015
FIGLIOLI Christophe & PANEPINTO Valérie	27/06/2015	FONSNY Christophe & MARECHAL Cynthia	04/07/2015
VERDERAME Luigi & ALBA Chiara	27/06/2015	TROVATO Philippe & PULLARA Assuntina	04/07/2015

DÉCÈS

VAN BOGAERT Maurice, 10/04/46 - 26/05/15	Ans	MURRUNI Maria, 7/01/34 - 16/06/15	Loncin	TRAN VAN Tai, 10/10/48 - 22/06/15	Loncin
HIEMELEERS Mathilde, 3/04/27 - 6/06/15	Ans	SAUVAGE Marie, 25/08/27 - 16/06/15	Alleur	MICELI Rosanna, 9/10/69 - 24/06/15	Ans
DEFRÈNE Marthe, 20/05/25 - 10/06/15	Alleur	COULON Joseph, 11/01/43 - 16/06/15	Ans	TANGHE Roland, 17/05/40 - 26/06/15	Ans
JOBA Charles, 19/10/52 - 11/06/15	Alleur	DUBOIS Renée, 7/10/31 - 20/06/15	Loncin	FIGLIOLI Salvatore, 5/07/34 - 27/06/15	Ans
CIRESI Vincenzo, 2/09/51 - 12/06/15	Ans	LOUIS Nicole, 26/04/54 - 21/06/15	Alleur	PETIT Aude, 23/10/89 - 29/06/15	Alleur

Le diamant et le brillant au Centre administratif

C'est avec un réel plaisir que notre Bourgmestre Stéphane Moreau accueillait en ce 13 juin 2015 deux couples qui ont remonté le temps jusqu'en avril 1950 et juillet 1955 en compagnie de leurs invités.

En effet pour Monsieur et Madame VANDEWALLE-VERBEEK et Monsieur et Madame HAMENDE-DEJARDIN que de souvenirs tant professionnels, personnels voire anecdotiques à se remémorer et, ne dit-on pas que l'on n'en retient que les meilleurs?

Mais, et c'est surtout le plus important après 65 ans de mariage pour Roger Vandewalle et son épouse Gisèle, tout comme après 6 décades pour Edouard et Simonne, une vive émotion que de pouvoir fêter ces événements exceptionnels en compagnie de leurs familles respectives.

Cérémonie à laquelle s'associaient également les félicitations de nos Souverains et qui se clôturait par les cadeaux de circonstance et le verre de l'amitié.



Noces de Diamant!

Ce 20 juin dernier au Centre administratif, le Bourgmestre Stéphane Moreau avait le privilège d'accueillir au nom du Conseil communal un couple de nos concitoyens, Monsieur et Madame SOHET-TOMBOY qui fêtaient 60 ans de mariage. A l'époque actuelle il s'agit d'un événement exceptionnel qu'il convenait de célébrer dignement en présence de leurs parents, amis, membres de l'amicale des pensionnés socialistes d'Ans et de diverses associations dans lesquels Rosa et Joseph se sont investis bénévolement avec beaucoup de cœur.



Je cours pour ma forme, emboitez le pas...



« Je cours pour ma forme » à Ans réunit +/-150 joggeurs tous les lundi et mercredi.

Vous les voyez, de mars à juin en début de soirée, sillonner, au départ du tennis club d'Alleur, nos routes et chemins qui n'ont plus de secrets pour eux.

Et le virus de la course à pied fait son chemin.

Ainsi, en 2014, partis de rien, en eux est née l'idée d'arriver à participer à un semi-marathon

au bout d'un an de préparation. Leurs profils étaient divers.

L'objectif était beau en soi mais ils le voulaient plus riche encore. Petit à petit l'idée germa et l'objectif 2014 mûrit en une participation au semi-marathon de Lisbonne.

La prouesse, le voyage, la rencontre avec une autre culture, le partage dans le groupe et à l'extérieur du groupe, ... ont alimenté

une motivation qui ne cessa de croître. Ce fût une réussite.

Il ne fallait pas en rester là. Après la Lusitanie, l'Italie était au programme. Le 12 avril 2015, une nouvelle fois encadrés par Grégory Philippin, échevin des sports, et Georges Secretin, conseiller communal, une délégation ansoise participait à Florence Vivicitta dont son semi-marathon. Bravo à eux.

Perte ou stabilisation de poids, prévention de la perte osseuse et musculaire, lutte contre la maladie, maintien et amélioration de la santé en général, confiance en soi, lutte contre le stress, contre la dépression, force de caractère, amélioration de la coordination sont, il est vrai, les bonnes raisons de pratiquer la course. Mais à Ans, il ne s'agit pas simplement de cela.

Il y règne un état d'esprit. Tout le monde est à l'arrivée. Personne ne reste sur le carreau. L'objectif est ainsi atteint.

Le virus de la course à pied continue d'ailleurs à faire son petit bonhomme de chemin. Semi marathon d'Annecy, les 20 km de Bruxelles, les joggings ansois, régionaux et nationaux sont au programme. Rejoignez les.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
José ISTAZ - 0498/63.40.59



Vous souhaitez vous évader avec l'échevinat du Troisième Age ?



Depuis le mois de décembre 2011, l'Echevinat du Troisième Age, sous la houlette de l'Echevin Henri HUYGEN, organise des excursions d'un jour dans notre beau pays.

Des visites d'entreprises, de musées, de monuments, de châteaux, de villes et bien d'autres choses encore sont programmées en moyenne une fois par mois hormis en juillet.

Ces excursions rencontrent un succès phénoménal et font le plein à une vitesse incroyable.

Actuellement près de 600 seniors ansois reçoivent, à leur demande, le folder trimestriel.

Si vous ne faites pas encore partie de notre listing et que vous souhaitez recevoir le programme et faire partie des nôtres lors d'une prochaine excursion, nous vous invitons à communiquer vos coordonnées à l'Echevinat du Troisième Age soit par téléphone au 04/247.72.76 ou en vous présentant à l'Echevinat entre 8h30 et 12h ou entre 14h et 17h sauf le vendredi après-midi.

Rappelez-vous que les voyages forment la jeunesse !



*Thomas Cialone,
Premier Echevin en charge de la Culture
et du Patrimoine*

27^e ÉDITION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

AU CHÂTEAU DE WAROUX, LES 12 ET 13 SEPTEMBRE

L' édition wallonne sera consacrée à l'architecture du 18^e siècle et du premier tiers du 19^e siècle.

A cette époque, à Alleur, pour la première fois, le propriétaire du château de Waroux, n'est pas issu de la noblesse mais de la bourgeoisie. La famille Clercx, (de riches marchands liégeois) va procéder à la restauration et à la décoration intérieure des chapelle et appartements à la « mode de l'époque ».

A l'occasion de ces journées du Patrimoine 2015, des visites guidées gratuites du château seront proposées à 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30 et 17 h 30 et le château sera ouvert de 13 à 19 h 00, les 2 jours.

www.journeesdupatrimoine.be

En parallèle, un spectacle équestre se déroulera dans le parc du château.

Pour toute information : service de la Culture, 04/247.72.74



« Les Cavaliers du Sud »

Week-end des 12 et 13 septembre 2015
de 13h00 à 20h00 dans le parc du château

Spectacle époustouflant - Passage de feu - Carrousel - Voltige -
Dressage - Fantasia

PAF : 2 €

LA COMMUNE D'ANS PRÉSENTE

GRAND SPECTACLE
EQUESTRE

« Les Cavaliers
du Sud »

MISE EN SCÈNE
Walid JOUILI

PLEIN AIR
PASSAGE DU FEU
CARROUSEL
VOLTIGE
DRESSAGE
FANTASIA

12/13 SEPTEMBRE 2015
de 13h00 à 20h00

Entrée : 2 €

Château de Waroux, 301 - ALLEUR (LIEGE)

3 dates

à épingler dans votre agenda :



Théâtre au Château

Judi 27 août à 20h 00

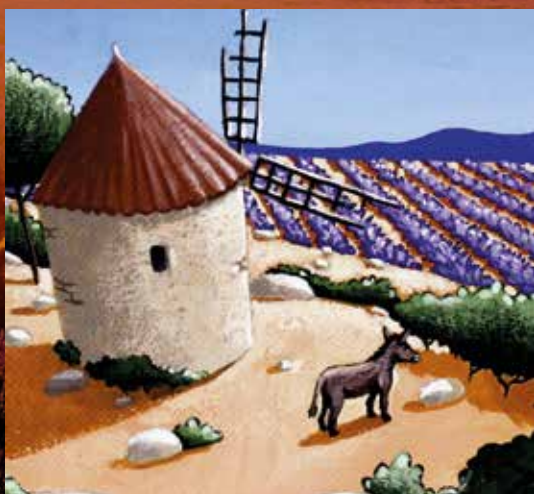
Les Lettres de mon moulin

Un spectacle familial, sous le soleil provençal d'Alphonse Daudet

(représentation à l'intérieur du château) PAF : 10€

Réservation indispensable au 04/247.72.74

ou par mail : franck.bernard@ans-commune.be



Une toile sous les étoiles

Samedi 29 août 2015, 21 h 30

Cinéma en plein air « Paddington »

De Paul King. Ourson péruvien qui débarque à Londres en quête d'une famille, Paddington s'avère vite un ourson catastrophe. Une comédie familiale pleine d'humour (95 min) qui sera projetée dans le cadre idyllique du parc du château de Waroux. SPECTACLE GRATUIT



Opérette

Dimanche 27 septembre 2015 à 14h30



« Andalousie »

de Francis Lopez

Centre Culturel d'Ans

Infos & préventes : Administration communale d'Ans, service culture.

Tél. : 04 247 72 74 - PAF : Prévente 6€ - Vente sur place : 8€





Grégory Philippin, Echevin des Sports

Le chèque sport communal : « parce que pratiquer un sport c'est assurer une bonne santé physique et mentale »

Sous l'impulsion du Bourgmestre, Monsieur Stéphane Moreau et de l'Echevin des Sports, Monsieur Grégory Philippin, la Commune d'Ans a opté pour une politique sportive accessible pour tous.

Cette initiative a découlé sur la création d'un CHEQUE SPORT JUNIOR ET SENIOR.

Le chèque sport... pour qui? A quelles conditions?

JUNIOR	SENIOR
Le chèque sport junior est destiné à tout jeune âgé de 6 à 18 ans, domicilié à Ans et dont les parents disposent, au maximum, d'un niveau de revenus :	Le chèque sport senior est destiné aux pensionnés âgés de 60 ans au moins, domiciliés à Ans et dont le niveau de revenus est :
• 1 enfant à charge : 21.766,02 €	Pour un isolé : max. 13.886,51 €
• 2 enfants à charge : 29.022,59 €	Pour un ménage : max. 17.629,87 €
• 3 enfants à charge : 35.823,08 €	
• 4 enfants à charge : 42.171,19 €	
• 5 enfants à charge : 48.066,94 €	
• 6 enfants à charge : 53.936,28 €	

Le chèque sport... ça sert à quoi?

- s'affilier à un club sportif
- s'inscrire à un stage sportif

- en téléphonant au 04/247.74.90 ou 04/247.74.91
- par mail : marianne.grella@ans-commune.be ou jeremy.delvaux@ans-commune.be

Le chèque sport... quels montants?

Le montant du chèque sera équivalent au prix du stage ou de la cotisation réclamée par le club lors de l'inscription, avec toutefois un maximum de 25 € pour le stage et de 50 € pour l'affiliation et ce par personne et par an.

Intéressé ?

Renseignez-vous dès à présent auprès de l'Echevinat des Sports :

- en vous rendant à l'Administration communale (rez-de-chaussée)





Dimanche 30 août 2015

Xhendremael en fête



RUE DU BEGUINAGE

De 7h00 à 11h00 :

Brocante d'équitation

RUE PARADIS

De 7h00 à 11h00 :

Petit déjeuner dans la cour de l'école

Toute la journée :

Brocante rue Paradis et rue de l'Etang

PLACE VANHOVE

A 10h30 :

Messe en wallon

De 11h30 à 12h00 : Bénédiction des chevaux (ferme Libon)

De 12h00 à 18h30 : Barbecue et restaurations diverses - Frites - Bars à vins, à cocktails et à bières spéciales

A 12h30 :

Apéritif inaugural offert par la Commune d'Ans

De 12h30 à 14h00 : Animations musicales

Dès 14h00 : Carrousel pour enfants - Tours en poney

De 15h00 à 16h00 : « Blue Monkeys », groupe de blues avec Ph. Beyers

De 16h15 à 16h45 : Show de Brazika « à même le sol » (percussions brésiliennes, samba et capoeira - www.brazika.be)

De 17h45 à 19h30 : « Zig-Zag », reprises des stars de la chanson française

De 19h45 à 20h30 : Concert de Brazika « sur scène avec instruments »

RUE DERRIERE L'EGLISE

De 11h00 à 18h00 : La Bourrache vous ouvre les portes de son terrain de maraîchage bio - Visites du jardin et autres animations
Démonstration du travail de la terre avec un cheval

Fin des activités à 21h00

La vente des boissons et de la petite restauration est strictement réservée aux organisateurs

Comité organisateur :

Commune d'Ans, "Les Chapeaux de paille", le Centre culturel d'Ans, l'Ecole communale de Xhendremael, le Haras d'Audrey, le Comité Télévie de Xhendremael.

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre, et de Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture et du Tourisme

Culture& Vivres asbl présente :

Après les expositions « De Gauguin à Calder », « Toulouse Lautrec » et l'exposition inédite sur le Roi Albert II sous le parrainage de Stéphane Bern, le célèbre Château de Waroux accueille l'exposition sur le Congo

EXPOSITION

CONGO

RDC



DE 1810 À NOS JOURS « 200 ANS D'HISTOIRE »

20/08/2015 > 31/10/2015

CHÂTEAU DE WAROUX | RUE DE WAROUX, 301 - 4432 ALLEUR

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE DE 14h À 18h ET SUR RENDEZ-VOUS

PRÉFACE : MADAME COLETTE BRAECKMAN, AUTEUR DU FILM SUR LE DOCTEUR DENIS MUKWEGE



ENTRÉE : 8€ adultes
4€ enfants

RENSEIGNEMENTS :
0465 602848
04 371 98 38